

Le Centre des monuments nationaux présente l'exposition

**« Histoires paralympiques.
De l'intégration sportive à l'inclusion sociale (1948-2024) »
au Panthéon**

Du 11 juin au 29 septembre 2024



Contacts presse

Pierre Laporte Communication

+33 (0)1 45 23 14 14

Stéphanie Trastour : stephanie@pierre-laporte.com

Frédéric Pillier : frederic@pierre-laporte.com

Pôle presse du CMN

Ophélie Thiery

01 44 61 22 45

presse@monuments-nationaux.fr

CMN

« HISTOIRES

PARALYMPIQUES.

DE L'INTÉGRATION SPORTIVE

À L'INCLUSION SOCIALE (1948-2024) »

AU PANTHÉON

Citations	p. 4
Communiqué de presse	p. 5
Rencontre avec les commissaires de l'exposition et le conseiller scientifique	p. 7
Le vocabulaire des Jeux Paralympiques	p. 11
Le parcours de l'exposition	p. 12
Prologue	p. 12
1948-1960, des Jeux à l'hôpital	p. 13
1960-1989, des Jeux « Para Olympiques » de Rome au paralympisme	p. 16
1989-2012, le nouveau paralympisme : diversifier et regrouper	p. 18
2012-2024, vers le grand spectacle de la fierté : à partir des Jeux Paralympiques de Londres 2012	p. 18
Focus sur trois grands noms des Jeux Paralympiques	p. 19
Programmation culturelle autour de l'exposition	p. 20
Éditions du patrimoine	p. 23
Mécènes et partenaires	p. 24
Le CMN à l'heure des Jeux Olympiques et Paralympiques	p. 25
Le Panthéon	p. 26
Visuels disponibles pour la presse	p. 27
Informations pratiques	p. 30
Le CMN en bref	p. 31



« Le Panthéon, dans la lignée de sa vocation de construction de la citoyenneté et d'une programmation sur des sujets de société, présentera de juin à septembre, une exposition sur l'histoire du Paralympisme. Le patrimoine comme le sport sont à la fois des héritages et des creusets d'expériences partagées, à réinventer en permanence, à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective. »

Marie Lavandier,
Présidente du Centre des monuments nationaux



« Je suis honorée d'être la marraine de cette exposition qui met en lumière la grande et belle histoire paralympique. L'année 2024 promet d'être exceptionnelle car pour la première fois, la France accueillera les Jeux Paralympiques d'été. Notre pays va accueillir les 4 400 athlètes paralympiques les plus performants de la planète et vibrer au sein d'une ambiance unique qui n'existe qu'aux Jeux Paralympiques. L'exposition « Histoires Paralympiques », labellisée Olympiade culturelle de Paris 2024, est une invitation à aller plus loin, en allant à la genèse de ce mouvement sportif. C'est une histoire faite de revendication, de droit à la différence, de volonté d'exister et de performer, et surtout par la reconnaissance du handicap pour une société plus inclusive. Que cette exposition se tienne au Panthéon, lieu hautement symbolique où la République rend hommage aux grands de la nation est le plus beau des honneurs. Belle visite à tous, bonne découverte de l'histoire paralympique. »

Ludivine Munos, triple médaillée paralympique de natation
et responsable de l'intégration paralympique au Comité d'organisation
des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

A lors que l'année 2024 marque l'accueil en France des Jeux Olympiques (26 juillet – 11 août) et Paralympiques (28 août – 8 septembre) de Paris - une première depuis 100 ans - le Centre des monuments nationaux a souhaité, dans le cadre de sa programmation liée à l'Olympiade culturelle, mettre en lumière l'histoire d'un combat pour l'émancipation et l'égalité à travers divers objets et documents audiovisuels, archives, affiches, photographies, matériels sportifs... Au Panthéon, où reposent les grandes personnalités qui ont mérité la reconnaissance de la patrie par leur engagement citoyen ou leur défense des valeurs républicaines, l'exposition Histoires paralympiques évoque celles et ceux qui, par leur rôle au sein du mouvement paralympique, ont su écrire une histoire fondée sur la fierté de la différence et la revendication d'une société plus inclusive. L'exposition Histoires paralympiques fait ainsi écho aux grands hommes et aux grandes femmes, ici en particulier Louis Braille, inventeur de l'écriture tactile, entré au Panthéon en 1952.

Apparus à la moitié du XX^e siècle, les Jeux paralympiques ont connu un essor important et bouleversé notre perception des personnes handicapées. Le CMN a choisi de consacrer à l'histoire de ce mouvement militant une exposition exceptionnelle mêlant archives, affiches, photographies, matériels sportifs, objets et documents audiovisuels. L'enjeu est de mettre en évidence d'une part le processus d'intégration progressive d'athlètes ayant une diversité de handicaps et, d'autre part, la mutation des discours, images et matériels associés aux pratiques compétitives.



Le Japonais Toshio Aono prêtant serment au cours de la cérémonie d'ouverture. Tirage argentique (reproduction), 1964. Collections du Musée national du Sport, Nice

L'exposition est organisée selon une logique chronologique mettant au jour quatre grands moments :

- **1948-1960** : Les Jeux « hospitaliers » sont organisés à l'intérieur de l'hôpital de Stoke Mandeville, au Royaume-Uni, où le Dr Ludwig Guttmann initie le mouvement à partir d'une expérience innovante de promotion d'un sport rééducatif : une « Journée sportive » de compétition de tir à l'arc le 29 juillet 1948, jour de l'ouverture des Jeux olympiques de Londres.

L'Amicale sportive des mutilés de France (ASMF) participe à ces Jeux pour la première fois en 1955, un an après sa création au sein du cercle d'anciens combattants « Rhin et Danube ». Les fondateurs de l'Amicale sont pour la plupart des amputés. Jusqu'en 1960, les « Jeux de Stoke » constituent un rassemblement international de plus en plus important, uniquement pour les personnes en fauteuil roulant.

- **1960-1989** : Les premiers Jeux Paralympiques de Rome, en 1960, demeurent réservés aux blessés médullaires en fauteuil roulant. Mais progressivement, les personnes amputées, puis aveugles et malvoyantes (Jeux de Toronto en 1976), obtiennent leur participation officielle. Il faudra attendre 1984 et les Jeux de New York pour l'intégration des sportifs ayant une infirmité motrice cérébrale.

La création du Comité International Paralympique (IPC) en 1989 marque la volonté de réunir finalement toutes les formes de handicap.



Marc Cinello. Jeu de basket-ball en fauteuil. Tirage argentique (reproduction), 1966. Collections du Musée national du Sport, Nice,

• **1989-2012** : Une troisième période commence, celle d'un nouveau paralympisme qui cherche à s'élargir et à rassembler toutes les fédérations sportives internationales représentant des sportifs avec différents types de déficience ou capacité, ouvrant la porte aux sportifs sourds et à ceux ayant des déficiences intellectuelles.

Apparaissent alors de nouveaux imaginaires et de nouvelles figures paralympiques, tels le « paralympien hybride technologique » (surhumain hyperperformant). L'histoire du mouvement paralympique et de ses Jeux est donc aussi celle de la mise en lien et du regroupement de sportifs singuliers ; une histoire de rencontres, d'adaptations, d'ingéniosité et d'innovations permanentes pour créer les conditions de l'équité dans des compétitions rassemblant des sportifs aux in/capacités extrêmement diverses.

• **Depuis 2012** : Les Jeux de Londres en 2012 marquent un point de bascule vers une grande démonstration de l'inclusion et de la fierté où les médias s'emparent des Jeux Paralympiques pour mettre en scène des performances sportives d'un genre inédit, affirmé notamment avec le slogan « Rencontrer les superhumains ». Ces Jeux permettent également la réintégration des athlètes avec déficience intellectuelle dans trois sports : la Para natation, le Para tennis de table et le Para athlétisme, tandis que ceux de Tokyo en 2021 voient l'apparition de nouveaux Para sports – le Para badminton et le Para taekwondo – et l'émergence de nouvelles figures paralympiques telles Terezinha Guilhermina ou Marie-Amélie Le Fur qui concourt équipée d'un Flexfoot.

L'évolution des mascottes paralympiques révèle la possibilité d'exhiber désormais un appareillage sportif prothétique avec fierté.

Accessibilité de l'exposition « Histoires paralympiques »

L'accessibilité de l'exposition et de ses contenus à tous les publics et particulièrement aux publics en situation de handicap, est un enjeu majeur.

La scénographie est pensée pour assurer un confort de visite pour tous : hauteur des mobiliers, inclinaison des écrans, espaces de circulation adaptés.

Elle intègre des stations de consultation en position assise pour l'écoute de contenus audio (portraits sonores d'athlètes et textes de l'exposition lus) ainsi qu'un espace dédié à la consultation de vidéos en Langue des signes française et en Langue des signes internationale.

Un parcours multi sensoriel est proposé au fil de l'exposition. Des dessins tactiles et des objets à toucher, accompagnés de légendes en braille et gros caractères, ponctuent le parcours.

Des contenus en audiodescription sont accessibles via des QR codes facilement repérables.

Les textes de l'exposition sont traduits dans des vidéos en Langue des signes française (LSF) et en Langue des signes internationale (IS), disponibles via des QR codes tout au long du parcours et sur un écran dédié.

Tous les documents audiovisuels sont sous-titrés en français et en anglais.

Un livret d'accompagnement à la visite en français facile à lire et à comprendre (FALC) est mis à la disposition des visiteurs qui le souhaitent, sur demande à l'accueil.

En parallèle de l'exposition, la visite virtuelle de la crypte du monument est présentée sur un dispositif de consultation adapté aux personnes à mobilité réduite.

RENCONTRE AVEC ANNE MARCELLINI, SYLVAIN FERREZ, COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION ET PIERRE-OLAF SCHUT, CONSEILLER SCIENTIFIQUE

Alice Pineau : *Quel lien voyez-vous entre le propos de l'exposition et le Panthéon, monument célébrant les « Grands Hommes » ?*

Sylvain Ferrez : Ces athlètes de haut niveau que nous admirons aujourd'hui sont le fruit d'une histoire et d'un combat militant qui a construit les conditions de possibilité de la reconnaissance. De grandes femmes et de grands hommes sportifs, médaillés olympiques, des individus qui n'avaient pas naturellement accès à ces statuts, l'ont écrite. Cette exposition dévoile de nouveaux héros qui incarnent la réussite et la valeur sociale dans la diversité.

Anne Marcellini : Cette thématique fait sens par rapport au monument car le mouvement paralympique crée les conditions d'une émancipation. Le sport offre la possibilité d'une visibilité sociale certaine de personnes jusque-là invisibles dans la société, et devient un espace efficient du point de vue de la transformation des imaginaires collectifs. Je pense particulièrement à Louis Braille, qui repose au Panthéon. Il est un des précurseurs de l'émancipation par l'instruction, par l'école, des personnes déficientes visuelles au travers d'une innovation technique.

S. F. : L'égalité des chances et la prise en compte des diversités est l'un des génies du paralympisme. Dans une même dynamique s'agrègent des populations confrontées à des problématiques très différentes. L'exposition insistera sur cette diversité. Ce mouvement n'est pas homogène. Il a engagé un rapprochement d'organisations pour structurer un combat commun.

A. M. : Nous avons choisi aussi d'aborder les pionniers, tel le neurologue Ludwig Guttmann. Les pionniers du paralympisme ont aidé à l'affranchissement, en quelque sorte, de personnes très longtemps sous contrôle du pouvoir médical, confinées dans ce que l'on appelle des « institutions totales », ou au domicile familial. Il s'agit aussi d'une émancipation à l'égard d'une médicalisation *ad vitam aeternam*. Les innovations produites permettent de montrer ces personnes dans une tout autre configuration que celle de la maladie ou

de l'invalidité, telles qu'on les considérait. Cela a créé les conditions d'un dévoilement et construit des figures qui n'existaient pas auparavant. On peut dire que le monde paralympique est un monde de l'exhibition, au bon sens du terme, c'est-à-dire de l'exposition de soi dans les espaces publics, qu'il s'agisse de la pratique sportive quotidienne ou du spectacle du sport de haut niveau.

A. P. : *Quelles disciplines sportives abordez-vous dans l'exposition ?*

S. F. : Ce mouvement invente et démultiplie les épreuves au fur et à mesure de l'intégration de déficiences diverses, avec d'abord, au commencement, un petit nombre de pratiques très liées à l'enceinte hospitalière ou au monde militaire dans lesquels se pratiquent tir à l'arc et escrime. Puis, dans les centres de rééducation, les personnes blessées à la colonne vertébrale, ont pratiqué la natation et d'autres sports. Avec l'agrégation de personnes ayant d'autres types de déficiences, le mouvement devient au fil des années de plus en plus complexe. Je pense au cécifoot et au goalball, équivalents du foot et du handball, qui impliquent des collaborations entre des non-voyants et des voyants, ainsi qu'un matériel adapté. L'exposition donne à voir ces adaptations dans la mesure où elles contribuent, pour des publics de plus en plus divers, à créer les conditions de l'égalité des chances et la possibilité, quel que soit son handicap, de produire une performance. C'est vraiment cette dynamique-là qui nous tient à cœur.

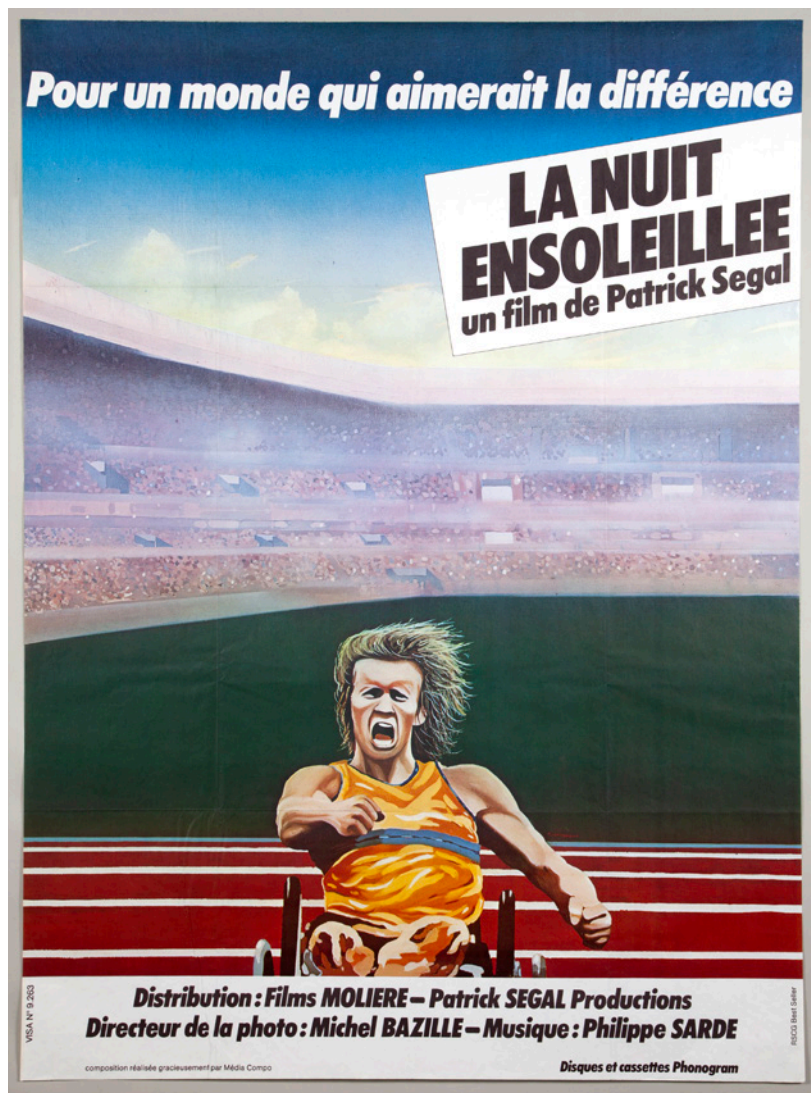
A. M. : Nous avons fait le pari d'évoquer un grand nombre d'activités sportives et une diversité d'athlètes. Nous abordons l'apparition des nouveaux Para sports aux jeux de Tokyo 2020 comme le Para badminton, le Para taekwondo, deux activités encore méconnues et pour lesquelles, il n'y a pas de figures de champions. L'exposition parle à la fois des activités les plus traditionnelles, les plus connues et de celles qui sont les moins identifiées et les moins représentées médiatiquement parlant.

Pierre-Olaf Schut : Le paralympisme s'est enrichi d'une multitude de pratiques, au début avec des disciplines en fauteuil, comme le tir à l'arc, le basket, puis il s'est élargi à l'athlétisme avec les prothèses de course de type Flexfoot qui remplacent une partie des membres inférieurs et offrent des performances qui interrogent sur celles qu'un corps humain est capable de réaliser. Cela bascule complètement le point de vue que peuvent avoir les gens sur la personne en situation de handicap.

A. P. : *L'exposition aborde également le système des classifications, propre au paralympisme, qui assure l'égalité des chances. Pouvez-vous l'expliquer ?*

A. M. : C'est une innovation sociale extrêmement intéressante pour l'espace sportif mais qui, du point de vue de sa conception, va beaucoup plus loin puisque l'on peut s'en servir également pour penser des systèmes d'égalité des chances en dehors du sport. C'est une ingénierie particulièrement utile à décortiquer. Ce système de classification des sportifs parvient à faire pratiquer ensemble des personnes qui ont ce que l'on appelle un volume de capacités/incapacités très différent les uns des autres, et ce, dans chaque sport. C'est ce qui en fait sa grande richesse. Je peux être dans telle classification, telle catégorie, lorsque je fais de la natation, mais dans une tout autre catégorie lorsque je pratique le tennis de table. Ma catégorie n'est donc pas seulement liée à ma déficience mais également au sport que je pratique, à la relation entre ce que je dois faire pour être performant dans ce sport et le type de capacité/incapacité qui est le mien. Le système des classifications repose sur la recherche permanente de l'égalisation des chances entre les athlètes.

S. F. : Tous, nous avons des capacités différentes, et, tous nous pouvons être mis face à des situations de handicap en fonction de nos capacités/incapacités.



La Nuit ensoleillée. Affiche (reproduction), 1981. Collections du Musée national du Sport, Nice.

Cela engendre une profonde transformation du regard social qui accompagne ce passage d'une catégorie médicale à une catégorie fonctionnelle. Dès lors que l'environnement change, tout individu peut être mis en capacité de participer ou, au contraire, en situation de rencontrer des obstacles ou d'être exclu de la vie sociale, des performances.

A. P. : *Vous avez aussi évoqué l'importance de l'innovation technique. Comment l'abordez-vous dans l'exposition ?*

S. F. : Le premier axe est le passage d'un matériel de la vie quotidienne à un matériel proprement sportif. Un fauteuil pour tous les jours comme des chaussures de tous les jours ne sont pas adaptés pour la compétition. Le monde du paralympisme est devenu un laboratoire technologique.

Une dynamique s'est peu à peu mise en place qui, aujourd'hui, atteint des sommets d'ingénierie. Le deuxième axe important est celui de l'imaginaire. Le passage de la jambe de bois à la prothèse de type Flexfoot est spectaculaire et introduit une problématique inattendue, celle de l'hybridation et du super humain. Le sportif handicapé est alors montré comme un super héros. On se souvient de la communication des Jeux de Londres 2012.

A. M. : Impossible de ne pas avoir en mémoire l'exploitation de la figure d'Oscar Pistorius dans ses débuts par le courant posthumaniste comme l'incarnation de l'homme du futur. Ces thèses posthumanistes avancent que les humains « naturels » d'aujourd'hui seront les handicapés de demain face aux futurs « hommes augmentés ». Mais le handicap est surtout produit par les environnements de vie : dans les années 50, il était beaucoup plus handicapant d'être unijambiste qu'illettré. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Le monde paralympique essaie de faire la démonstration que l'on peut inventer et créer des aménagements de nos environnements qui permettent la participation de tous. C'est ce que l'on cherche à faire comprendre dans l'exposition. Nous comptons aussi beaucoup sur les documents audiovisuels pour rendre concrets et plus accessibles certains processus.

A. P. : *Quel est le lien entre l'évolution du mouvement paralympique et l'évolution du regard que porte la société sur le handicap et sur les personnes en situation de handicap ?*

P.-O. S. : Si le mouvement paralympique change le regard, il change aussi notre manière de penser le handicap avec des classifications selon

des logiques fonctionnelles. L'exposition est aussi là pour montrer des dirigeants sportifs qui ont structuré ce mouvement et ont eu un engagement social très fort avec des répercussions bien au-delà de la seule compétition sportive.

A. M. : Le paralympisme affirme la reconnaissance des différences et des limites et donc une vision décalée de ce point de vue. La quête de la performance répond ici à une logique prenant en compte les différences et les limites de capacité de chacun dans le but de créer les conditions d'une vie partagée dans des espaces adaptés. C'est intéressant de voir comment ces athlètes se positionnent les uns par rapport aux autres. Jamais personne, il y a trente ans, n'aurait parié que des personnes avec déficience intellectuelle pourraient pratiquer, s'entraîner et être reconnues comme athlètes de haut niveau. C'est remarquable par rapport à l'histoire du traitement social de la déficience intellectuelle.

S. F. : Ne laissons pas de côté la dimension institutionnelle. Le paralympisme s'est intégré à l'olympisme à partir des années 80. On se demande même désormais si le paralympisme n'est pas l'avenir des Jeux Olympiques avec des valeurs qui rejoignent les nouvelles préoccupations sociétales et environnementales. Nous le voyons par la médiatisation qui a beaucoup augmenté. Il est aujourd'hui évident que l'olympisme trouve un nouveau souffle dans le mouvement paralympique.

*Propos recueillis par Alice Pineau,
cheffe de projet expositions à la direction
du développement culturel et des publics
du Centre des monuments nationaux.*

Commissaires de l'exposition



Sylvain Ferez est Maître de conférences HDR à l'université de Montpellier. Directeur-adjoint du laboratoire « Santé, éducation, situations de handicap » (Santésih) et co-animateur du Réseau prospectif « sports et sociétés » de CNRS-SHS, il développe des recherches en sciences sociales sur les mobilisations collectives par le sport et sur l'expérience des activités physiques et sportives des personnes confrontées à des situations de handicap. Il a récemment codirigé l'ouvrage *Le sport, un objet social* (Éditions Athéna, 2023) et co-écrit *L'ombre du handicap* (PUG, 2023).



Anne Marcellini est Professeure de Sociologie du sport et de l'Activité Physique Adaptée de la Faculté des Sciences Sociales et Politiques, et chercheure du *Centre de recherche sur les parcours de vie et les vulnérabilités* (LIVES) à l'Université de Lausanne (Suisse). Ses recherches portent sur les enjeux des pratiques sportives pour la participation sociale et politique des personnes ayant des in/capacités, et s'inscrivent depuis 2008 dans le domaine de la sociologie visuelle et filmique. Elle a publié récemment « Paralympisme et Olympisme. Pour une histoire-monde de la mise en spectacle des performances extraordinaires. » (2023). in *Une histoire mondiale de l'olympisme, 1896-2024*, Editions Atlande, pp. 363-373. Elle vient de réaliser le film documentaire « INEXCLUSIO. Une histoire, des images, des visages. » (2023, 73 minutes) - <https://www.swissfilms.ch/fr/movie/inexclusio-une-histoire-des-images-des-visages/CFA3EC98480E4CAF8A70A3872FBF3528>.



Conseiller scientifique de l'exposition

Pierre-Olaf Schut est Professeur d'histoire du sport à l'université Gustave Eiffel. Il est président de l'International Society for the History of Physical Education and Sport et participe à la rédaction de plusieurs revues : *Sport History Review* et *International Journal of the History of Sport*. Ses recherches portent principalement sur le développement des pratiques sportives en lien avec des enjeux d'aménagement. Il a également publié des travaux sur l'histoire de l'Olympisme.

CIO - Comité international olympique / IOC - International Olympic Committee

CNOSF - Comité national olympique et sportif français

CIP - Comité international paralympique / IPC - International Paralympic Committee

CPSF - Comité Paralympique et sportif français

FFH - Fédération française handisport (en charge des pratiques sportives des personnes ayant des déficiences motrices, visuelles et auditives)

FFSA - Fédération française du sport adapté (en charge des pratiques sportives des personnes ayant des déficiences intellectuelles ou des troubles psychiques)

Virtus - Fédération internationale du sport des personnes ayant une déficience intellectuelle

Deaflympics - Jeux se déroulant tous les 4 ans regroupant les athlètes sourds, organisés par le CISS : Comité International du Sport Sourd.

Matériels sportifs des Para sports

Les **prothèses à restitution** d'énergie, aussi appelées « Flexfoot » ou bien prothèses « Cheetah », ou encore « lames de courses », utilisées par des athlètes ayant une amputation de membre(s) inférieur(s). Cette révolution techno-sportive ouvre la voie à une nouvelle génération d'athlètes amputés, qui exploitent cette innovation aussi bien pour les courses que pour le saut en longueur ou en hauteur.

Le fauteuil roulant de course

Tout au long des années 1980-1990, l'évolution des fauteuils de course est spectaculaire.

Les engins se spécialisent selon les distances, le nombre et la taille des roues varient grâce à une réflexion sur les frottements et sur l'aérodynamisme. Ces innovations matérielles s'accompagnent d'un perfectionnement des techniques sportives, des positions dans les fauteuils et des façons de saisir ou de « boxer » les mains courantes (avec ou sans gants).

Terminologie générale : évolution des mots et contexte paralympique

La formule « personne ayant des in/capacités » commence à être utilisée à partir des années 1980 (voir la Classification internationale du handicap – CIH – de l'Organisation mondiale de la santé – OMS – de 1980) pour désigner le fait qu'une « déficience », c'est-à-dire une atteinte physique, sensorielle, ou intellectuelle, peut générer des limitations de capacité dans un domaine d'activité donné, sans affecter l'ensemble des autres capacités de la personne.

Le terme « handicap » est alors réservé à l'idée d'un désavantage social qui peut être vécu dans certaines



Ballon et lunettes de torball/goalball. Fabricant : Bollée. Années 2000-2010
Collections du Musée national du Sport, Nice, MNS

situations ou environnements par les personnes qui ont des capacités différentes de la majorité de la population.

Ainsi, dans les épreuves paralympiques, l'aménagement des règles et les classifications des sportifs dans chaque discipline sont pensés pour tenter d'annuler les désavantages entre les participants. De ce fait, les épreuves paralympiques mettent les individus dans des situations de participation équitables, quelles que soient leurs in/capacités, en annulant le plus possible les situations de handicap, c'est-à-dire de désavantage relatif.

Certaines personnes préfèrent utiliser l'expression « sportifs handicapés », d'autres « sportifs avec une déficience motrice », « sportifs sourds », ou « sportifs avec une déficience visuelle » ou « sportifs avec une déficience intellectuelle ».

« Personnes à mobilité réduite » (PMR) est une terminologie plutôt administrative, qui qualifie une limitation de capacités à la mobilité piétonne ordinaire, et qui regroupe : les utilisateurs de fauteuils roulants, les personnes mal-marchantes, les personnes de petite taille, les personnes âgées avec ou sans déambulateur, etc.

LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

Initiés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour les jeunes blessés restés paralysés des membres inférieurs et pratiquant des sports en fauteuil roulant, les Jeux Paralympiques s'ouvrent progressivement à partir des années 1970 à des personnes ayant d'autres incapacités motrices, sensorielles ou intellectuelles. Dans les années 1980 et 1990, les pratiques sportives initialement pensées avec une visée médicale et rééducative sont redéfinies en lien avec la performance de haut niveau et les Jeux Olympiques. Les années 2000, et particulièrement les Jeux de Londres en 2012 ouvrent une nouvelle ère dans laquelle le mouvement paralympique devient le vecteur d'un message fondé sur la fierté de la différence et la revendication d'une société plus inclusive. En 2024, pour la première fois de l'Histoire, la France accueille les Jeux Paralympiques.

En moins de soixante-dix ans, le processus d'intégration d'athlètes ayant des handicaps très divers s'est largement développé ; les discours, les significations et les mises en scène associées aux pratiques compétitives ont muté. Cette double évolution engendre, outre de nouveaux types de performances sportives, un rapport inédit aux différences corporelles.

Les Jeux Paralympiques construisent des conditions d'égalité dans les Para sports, et d'égalité d'accès aux pratiques physiques et sportives partagées. Ils participent ainsi à l'inclusion des personnes autrement capables dans la société.

Au Panthéon, qui compte parmi ses Grands Hommes l'inventeur de l'écriture universelle pour les personnes aveugles, Louis Braille, l'exposition Histoires Paralympiques entre en résonance avec la mémoire de tous les combats en faveur de l'émancipation et de l'égalité.



Vainqueur d'une course aux Jeux paralympiques de Séoul 1988. Tirage argentique (reproduction), 1988. Collections du Musée National du Sport, Nice

PROLOGUE

On trouve des traces de pratiques « sportives » par des personnes blessées ou mutilées dès la fin du XIX^e siècle, comme cette « course des jambes de bois » relatée par la presse en 1894. Elles s'inscrivent toutefois dans un cadre pittoresque davantage lié au divertissement offert par les « phénomènes de foire » et au spectacle de l'extra-ordinaire qu'à l'organisation alors naissante de pratiques sportives réglementées et de l'olympisme. En 1920, la « course de mutilés » organisée à l'hippodrome de Longchamp demeure un événement singulier. Son lauréat utilisait un fauteuil conçu par la société Aumont qui s'était inspirée des fauteuils de transport des soldats blessés de la Première Guerre mondiale pour mettre au point un modèle actionnable par la force des bras.



Radar, numéro 370, 11 mars 1956. Collection privée

1948-1960, DES JEUX À L'HÔPITAL

En 1948, le neurochirurgien Ludwig Guttmann (1899-1980) lance une expérience innovante de promotion du sport rééducatif. Issu d'une famille juive allemande, il a fui l'Allemagne le 14 mars 1939 grâce au soutien de la *Society for the protection of Science and Learning* pour s'installer au Royaume-Uni. Il est devenu médecin-chef du premier centre de réadaptation spécialisé de l'hôpital de Stoke Mandeville, proche de Londres, en 1944. Après avoir intégré des jeux sportifs au processus de réhabilitation des blessés médullaires*, il imagine une « Journée sportive » de compétition de tir à l'arc le 29 juillet 1948, jour de l'ouverture des Jeux olympiques de Londres.

Par la suite, les « Jeux de Stoke » se déroulent chaque été dans l'enceinte de l'hôpital. À partir du début des années 1950, ils accueillent des délégations étrangères. L'Amicale sportive des mutilés de France (ASMF) y participe pour la première fois en 1955, un an après sa création au sein du cercle d'anciens combattants « Rhin et Danube ». Les fondateurs de l'Amicale, association organisée indépendamment de l'univers de la rééducation mais en lien avec lui, sont pour la plupart des amputés. Jusqu'en 1960, les « Jeux de Stoke » constituent un rassemblement international de plus en plus important, uniquement pour les personnes en fauteuil roulant.

* Blessés médullaires : paralysés suite à une blessure à la colonne vertébrale.

L'Amicale sportive des mutilés de France (ASMF)

L'ASMF est créée en 1954 à partir du cercle « Rhin et Danube », qui réunit les anciens combattants de la 1^{re} Armée du général de Lattre (1889-1952) dans l'hôtel particulier de sa veuve, la maréchale Simone de Lattre. Philippe Berthe (1926-1992), son président-fondateur, fait partie des résistants intégrés à cette 1^{re} Armée lors de la reconquête du territoire français en 1944-1945. Suite à son apprentissage du ski sur son unique jambe avec des anciens combattants autrichiens, il convainc quelques camarades de « Rhin et Danube » de créer l'Amicale. En octobre 1955, le premier numéro de son bulletin relate la participation des Français aux « Jeux de Stoke ».

L'ASMF trouve rapidement des ressources hors du monde médical pour organiser des pratiques à forte dimension sociale, tout en restant liée aux services de rééducation.

1960-1989, DES JEUX « PARA OLYMPIQUES » DE ROME AU PARALYMPISME

Douze ans après la création des Jeux de Stoke Mandeville lors des Jeux olympiques (JO) de Londres de 1948, le choix est fait de les délocaliser sur le lieu des JO de Rome en 1960. Ces premiers « Jeux Paralympiques » restent réservés aux athlètes en fauteuil roulant. Ils auront désormais lieu tous les quatre ans dans la foulée des JO, si possible sur le même lieu. Ce sera le cas pour les Jeux de Tokyo, en 1964. Il faudra ensuite attendre plus de vingt ans pour voir de nouveau les Jeux Olympiques et Paralympiques se dérouler dans la même ville, à Séoul (1988).

La période est marquée à la fois par une prise de distance à l'égard des pratiques rééducatives et par un rapprochement vers le modèle du sport de compétition. En France, ce processus se traduit par la structuration d'une fédération sportive omnisport officiellement reconnue par le ministère des Sports, et par la négociation de la participation d'autres athlètes que les personnes en fauteuil roulant.

Les revendications d'intégration des amputés et des personnes amputées et personnes aveugles et malvoyantes aboutissent lors des Jeux de Toronto (1976) ; celles des personnes avec une infirmité motrice cérébrale à New York (1984). En 1989, la création du Comité international Paralympique (IPC) marque la fin du processus de regroupement des handicaps et permet un rapprochement avec le Comité international olympique (CIO).



Les Jeux para-olympiques de Tokyo, 1964. La délégation française. Tirage argentique (reproduction). Collections du Musée national du Sport, Nice

1960-1972, premiers jeux « Paralympiques » pour les paralysés

En 1960, la délocalisation des « Jeux de Stoke » à Rome est rendue possible par les liens entre Ludwig Guttmann et Antonio Maglio, confrère italien fondateur d'un centre de rééducation pour personnes paraplégiques.

Au retour de Rome, les médailles des Français, comparées aux tristes résultats des « valides » aux JO, sont pour la première fois l'objet de félicitations de la part des représentants de l'État et du sport français. Les Jeux Paralympiques d'Heidelberg (1972) sont le théâtre d'un *sit-in* d'athlètes amputés, qui revendiquent leur participation depuis une décennie.

Les Jeux Paralympiques suivants, à Tel-Aviv (1968) puis Heidelberg (1972), ne bénéficient pas des infrastructures des villes olympiques (Mexico, 1968, et Munich, 1972).

1972-1989, vers la création du Comité Paralympique international

En France, une Fédération sportive des handicapés physiques est créée en 1963, qui devient Fédération française de sport pour handicapés physiques (FFSHP) dès 1968. Elle coexiste quelques années avec une association concurrente, la Fédération française omnisport des handicapés physiques (FFOHP).

Seule la FFSHP est officiellement reconnue par l'État, par l'arrêté du 20 juin 1972. Elle fusionnera finalement avec la FFOHP pour créer la Fédération française handisport (FFH) en 1977. Sur le plan international, si les années 1970-1980 voient émerger de nouvelles disciplines adaptées aux groupes de déficiences fraîchement intégrés, les représentations médiatiques restent centrées sur les courses en fauteuil roulant, porteuses d'innovations techniques.

1982, une première coordination des différentes fédérations internationale

Durant les années 1970, divers groupes revendiquent leur participation aux Jeux. L'*International coordinating committee sports for the disabled in the world* (ICC) est créé en 1982 par quatre fédérations internationales :

- L'*International Stoke Mandeville Games Federation* (ISMGF), qui organise des compétitions pour les personnes paralysées pratiquant en fauteuil roulant ;
- L'*International Sport Organization for the Disabled* (ISOD), créée en 1964, qui représente les sportifs « handicapés » toutes déficiences confondues (notamment les amputés) voulant faire de la compétition ;
- L'*International Blind Sports Federation* (IBSA), créée en 1981, qui fédère le sport pour les personnes aveugles, lesquelles participent pour la première fois aux Jeux en 1976 ;
- La *Cerebral Palsy International Sports and Recreation Association* (CPISRA), fondée en 1969 pour les personnes ayant une paralysie cérébrale et des affections neurologiques connexes, dont les sportifs rejoignent les Jeux en 1980.

1989-2012, LE NOUVEAU PARALYMPISME : DIVERSIFIER ET REGROUPER

Affiche des Jeux paralympiques de Sydney 2000
Collections du Musée National du Sport, Nice



La création de l'*International Paralympic Committee (IPC)* en 1989 marque l'ouverture d'une troisième période, celle d'un nouveau paralympisme qui cherche à s'élargir et à rassembler toutes les fédérations sportives internationales représentant des sportifs avec différents types de déficience ou d'in/capacité. Le Comité international des sports des sourds (CISS), qui regroupe depuis 1924 les sportifs déficients auditifs, et l'INAS-FMH, qui réunit les sportifs ayant des déficiences intellectuelles, rejoignent dès 1986 la dynamique internationale de l'*International Co-coordinating Committee Sports for the Disabled in the World (ICC)*, puis de l'IPC.

Au tournant du XXI^e siècle, le paralympisme se transforme radicalement. De nouveaux imaginaires et de nouvelles figures paralympiques émergent, tel le « paralympien hybride technologique » (surhumain hyperperformant), mais aussi le « faux paralympien » (qui triche sur son handicap). L'histoire du mouvement paralympique et de ses Jeux est donc aussi celle de la mise en lien et du regroupement de sportifs singuliers ; une histoire de rencontres, d'adaptations, d'ingéniosité et d'innovations permanentes pour créer les conditions de l'équité dans des compétitions rassemblant des sportifs aux in/capacités extrêmement diverses.

1989-2000, Une décennie d'expérimentation

Les signes de reconnaissance politique sont de plus en plus importants. En France, les présidents de la République successifs se montrent désormais aux côtés des sportifs. C'est le cas de Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. En 1993, c'est en tant que maire de Paris que Jacques Chirac inaugure le siège parisien de la Fédération française handisport, bâtiment pionnier en matière d'accessibilité. L'institutionnalisation du mouvement se repère également à travers les signes visuels d'identité que sont les logos, que l'*International Paralympic Committee (IPC)* transforme progressivement. Si la période connaît de nouveaux développements (record de fréquentation aux Jeux de Sydney en 2000), le projet de l'IPC d'associer les sportifs sourds et ceux ayant des déficiences intellectuelles à un large mouvement paralympique va s'avérer très complexe.

Le Comité international des sports des sourds (CISS) jouit d'une antériorité : créé en 1924 à Paris, il y inaugure les premiers « Jeux silencieux » ; aujourd'hui, les *Deaflympics* continuent de rassembler les sportifs sourds, et ce depuis un siècle ! Le CISS rejoint l'IPC en 1989 mais, après quelques années d'adhésion et de discussions, il décide en 1995 son retrait du mouvement paralympique.

Les sportifs sourds n'ont finalement jamais participé aux Jeux Paralympiques. Les personnes ayant des déficiences intellectuelles commencent à accéder à des rencontres sportives, les *Special Olympics Games*, à la fin des années 1960. Mais une autre organisation, plus compétitive, l'INAS-FMH (*International Sports Federation for Persons with Mental Handicap*) est créée en 1986, et rejoint l'IPC en 1989. À Sydney (2000), le comité paralympique doit toutefois faire face à la tricherie des médaillés espagnols en basket-ball, qui ont simulé une déficience intellectuelle. L'IPC suspend alors toute participation des sportifs de l'INAS pour étudier une procédure fiable de qualification et d'éligibilité des sportifs avec déficience intellectuelle.

2000-2012, Evolutions des classifications

Les systèmes de classification de ces sportifs « autrement capables » sont très ingénieux, et utiles pour concevoir la diversité des in/capacités au-delà du sport, dans la vie sociale. Les classifications « fonctionnelles » regroupent les sportifs selon leurs in/capacités pour créer les conditions de l'égalité des chances dans les compétitions. De ce fait, chaque épreuve sportive a sa propre classification, qui repose sur les « situations de handicap » qu'elle implique pour chacun.

De nouvelles figures paralympiennes émergent ainsi, détrônant celle du sportif en fauteuil roulant : le champion avec une déficience intellectuelle, hyper-performant dans un environnement adapté et accompagnant ; le footballeur avec une déficience visuelle, dans une pratique adaptée et inclusive ; ou encore l'athlète amputé, appareillé de prothèses de course ou de saut de type Flexfoot, évoquant l'hybridation homme-machine.



Coupe de France, 2023. Cecifoot © Y. Kellerman

Le cécifoot

De 1955 aux années 1990, le torball et le goalball sont les seuls sports collectifs pour les aveugles ou malvoyants, avec deux aires de jeu distinctes, une pour chaque équipe. Ainsi, les risques de percussions entre adversaires sont évités. En revanche le cécifoot, créé dans les années 1990, lance 8 joueurs déficients visuels, portant tous des masques opaques, sur un même terrain. Au cécifoot, les gardiens de but sont voyants et des guides voyants orientent les joueurs en leur donnant

des repères auditifs. Le cécifoot à 5 est inclus dès 2004 au programme des Jeux Paralympiques. Il attire aussi désormais les femmes. À ce jour, les cécifootballeuses ne sont pas encore intégrées aux Jeux Paralympiques mais elles le revendiquent.

Les prothèses de course

Les lames de course, prothèses de jambes à restitution d'énergie, capables de permettre à un sportif amputé d'une jambe ou des deux membres inférieurs de courir à des vitesses jusque-là inimaginables, ont été popularisées dès 2007. Cette révolution techno-sportive nourrit l'idée selon laquelle les paralympiens pourraient rejoindre les olympiens, et peut-être même les dépasser en termes de performances. L'évolution technologique ouvre la voie à une nouvelle génération d'athlètes amputés, qui exploitent cet outil pour les courses et le saut en longueur. L'image de l'athlète ainsi appareillé devient centrale, entre autres avec Aimée Mullins (dans la seconde moitié des années 1990) qui deviendra mannequin et une véritable icône.

2012-2024, VERS LE GRAND SPECTACLE DE LA FIERTÉ : JEUX PARALYMPIQUES DE LONDRES 2012

Les Jeux de Londres marquent un point de bascule vers une grande démonstration de l'inclusion et de la fierté. Les médias s'emparent de l'évènement pour mettre en scène des performances sportives d'un genre inédit. La rupture est affirmée avec le slogan « Rencontrer les superhumains » et un clip vidéo qui mêle des références aux super-héros des bandes dessinées de Marvel à des images choc. Ces Jeux permettent également la réintégration des athlètes avec déficience intellectuelle dans trois sports : la Para natation, le Para tennis de table et le Para athlétisme. Les Jeux de Tokyo, en 2021, voient l'apparition de nouveaux Para sports : le Para badminton et le Para taekwondo.

De nouvelles figures émergent. Les paralympiennes prennent désormais plus de place, comme Therezinha Guilhermina (classe T11, avec déficience visuelle quasi totale) ou Marie-Amélie Le Fur, qui concourt en saut en longueur et en 100 m, 200 m et 400 m, équipée d'un Flexfoot. Cette dernière remporte 9 médailles dans la catégorie T44 (simple amputation d'une jambe sous le genou) entre 2008 et 2016, avant de s'impliquer dans la candidature de Paris 2024. L'évolution des mascottes paralympiques révèle la possibilité d'exhiber désormais un appareillage sportif prothétique avec fierté.

La réintégration des sportifs avec déficience intellectuelle

Un travail mené par l'International Sports Federation for Persons with Intellectual Disability (INAS-FID) et l'IPC conduit, en 2009, à la mise en place d'une procédure satisfaisante d'éligibilité des athlètes avec déficience intellectuelle. Les Jeux Paralympiques de Londres (2012) marquent ainsi la réintégration officielle des athlètes avec déficience intellectuelle dans trois sports : la Para natation, le Para tennis de table et le Para athlétisme. C'est le tennis de table qui, dès 2012, offre sa première médaille paralympique à la France dans la classe 11, où Pascal Pereira-Leal remporte le bronze. En 2019, l'INAS-FID devient *Virtus, World intellectual impairment sport*, et regroupe 80 pays qui offrent désormais les conditions de possibilité d'une pratique de haute performance aux sportifs ayant des déficiences intellectuelles.

En 2021, à Tokyo, c'est Charles-Antoine Kouakou qui devient le premier champion paralympique français dans la catégorie T20 après avoir bouclé la finale du 400 m en 47'63".

FOCUS SUR TROIS GRANDS NOMS DES JEUX PARALYMPIQUES



Lea Ferney, Jeux paralympiques d'Athènes 2004 © OIS - Joe Toth

Léa Ferney

Discipline

Tennis de table, en simple et en double

Catégorie paralympique

Classe 11 (joueurs avec déficience intellectuelle)

Palmarès

- Médaille d'argent en simple aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020
- Médaille d'argent en double et médaille d'or en simple aux Championnats du monde de Grenade 2022



Arnaud Assoumani, Jeux paralympiques de Tokyo 2020 © OIS - Simon Bruty

Arnaud Assoumani

Discipline

Saut en longueur et triple saut

Catégorie paralympique

Catégorie T46 - T47 (athlètes dont le mouvement d'un bras est limité à un degré faible à modéré, ou avec une absence de membre supérieur)

Palmarès

- Médaille d'or au saut en longueur (7,23 m ; record du monde) aux Jeux Paralympiques de Pékin 2008
- Médaille d'argent au saut en longueur (7,13 m) et au triple saut (14,28 m) aux Jeux Paralympiques de Londres 2012
- Médaille de bronze au saut en longueur (7,11 m) aux Jeux Paralympiques de Rio 2016



Babacar Niang, Jeux paralympiques de Tokyo 2020 © OIS - Thomas Lovelock

Babacar Niang

Discipline

Cécifoot

Catégorie paralympique

B1 (cécité totale)

Palmarès

Membre de l'équipe de France :

- Classée 8ème aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020
- Médaille d'or au Championnat d'Europe de cécifoot de Pescara en 2022

QUATRE SÉANCES DE TÉMOIGNAGES : PARASPORT : LE JE DANS LES JEUX

© Léa Fasilteau



Des rencontres sont proposées au Panthéon autour de l'exposition. Réunissant des parathlètes, des professionnels et des spécialistes, elles offriront des regards croisés sur les compétitions, l'archéo-anthropologie, la médecine ou encore la littérature, pour appréhender avec un œil nouveau le corps et le sport.

Dates et horaires :

- Les samedis 15 et 22 juin à 15h
- Le samedi 20 juillet à 15h
- Le samedi 28 septembre à 15h

Accès libre sur présentation du billet d'entrée au Panthéon. Tout public

Le samedi 15 juin à 15h

Vivre au-delà du handicap. Les prothèses comme instruments d'adaptation d'hier à aujourd'hui.
Cette séance aura pour objet de retracer l'histoire et l'innovation dans les technologies d'appareillages des personnes en situation de handicap moteur.

Avec :

- **Valérie Delattre**, archéo-anthropologue, chercheuse de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), archéologie du handicap.
- **Régis Houessinde**, orthoprothésiste et manager d'Ottobock.care Paris et Jean-Yves Audran, directeur industriel & Patient Care.
- **Ludivine Munos**, ancienne nageuse paralympique médaillée Responsable Intégration paralympique Paris 2024 et conférencière Sport et Inclusion.
- **Ryadh Sallem**, athlète paralympique en Para natation, basket fauteuil et rugby fauteuil, fondateur de l'association CAP SAAA (Sport Art Aventure Amitié).

Le samedi 22 juin à 15h

Du terrain au micro : comment parler du Para sport ?

Cette discussion permettra de donner la parole à des sportives et sportifs reconvertis pour interroger "l'après" des compétitions et partager la réalité de ces pratiques.

Avec :

- **Arnaud Daviré**, chercheur en sociologie à l'Université Gustave Eiffel – UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.
- **Catherine Dedieu Lugat**, parathlète française, deux fois championne d'Europe, photographe.
- **Julien Soyer**, ancien pongiste handisport médaillé (2 médailles d'argent aux Jeux Paralympiques), journaliste sportif chez Ouest-France.

Le samedi 20 juillet à 15h

Valoriser et rendre visible le handicap autrement, la fin des préjugés ?

L'échange abordera la vision du handicap au travers de la valorisation des compétences et des performances, une représentation émancipatrice par le prisme de la médecine et des arts.

Avec :

- **François Genêt**, Professeur des universités, praticien hospitalier, Chef de service de médecine physique et de réadaptation.
- **Marie-Amélie Le Fur**, triple championne paralympique et chargée de projet chez EDF.
- **Chiara Ramero**, docteure en littératures (française / jeunesse / handicap / éducation)

Le samedi 28 septembre à 15h

Les invisibles du Para sport : comment faire sa place dans l'inconscient collectif sportif ?

Cette discussion sera l'occasion d'évoquer la différence d'attention portée aux sportives et sportifs en situation de handicap mental et psychique, par leur présence même au sein de ces échanges.

Avec :

- **Marion Lary**, cinéaste documentariste.
- Les membres de l'**association Bahamas** (association de natation adaptée aux personnes en situation de handicap mental et de troubles psychiques) et **Laureen Letourneur**, présidente de l'association.
- Les étudiants et étudiantes en **Master de Sociologie appliquée et métiers du conseil en politiques publiques** à Sorbonne Université.
- Les membres de la **Fédération Française de Sport Adapté** : **Marc Truffaut**, président de la FFSA, **Pascale Tilagone**, référente responsable communication et partenariats, **Marie-Paule Fernez**, directrice technique nationale.

Les sportifs sourds n'ont finalement jamais participé aux Jeux Paralympiques.

Les personnes ayant des déficiences intellectuelles commencent à accéder à des rencontres sportives, les Special Olympics Games, à la fin des années 1960. Mais une autre organisation, plus compétitive, l'INAS-FMH (International Sports Federation for Persons with Mental Handicap) est créée en 1986, et rejoint l'IPC en 1989. À Sydney (2000), le comité paralympique doit toutefois faire face à la tricherie des médaillés espagnols en basket-ball, qui ont simulé une déficience intellectuelle. L'IPC suspend alors toute participation des sportifs de l'INAS pour étudier une procédure fiable de qualification et d'éligibilité des sportifs avec déficience intellectuelle.

VISITES COMMENTÉES PAR LES COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION

Le public est invité à découvrir l'exposition « Histoires Paralympiques. De l'intégration sportive à l'inclusion sociale (1948-2024) » au Panthéon à travers 4 visites commentées par les commissaires.

Dates et horaires

- Mercredi 12 juin 2024 à 11h
- Vendredi 30 août 2024 à 11h
- Mercredis 11 et 18 septembre 2024 à 11h

Tarifs : Accès libre sur présentation du billet d'entrée au Panthéon.

Réservation conseillée sur [Paris-Pantheon.fr](https://paris-pantheon.fr)

Tout public.

SPECTACLE : Möbius Morphosis

100 ACROBATES, DANSEURS ET CHANTEURS AU PANTHÉON

À l'occasion de l'Olympiade Culturelle de Paris 2024, le Centre des monuments nationaux et Chaillot - Théâtre national de la Danse présentent dans la nef du Panthéon le spectacle *Möbius Morphosis* le mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 juillet 2024.

Rachid Ouramdane et la Compagnie XY se réunissent à nouveau pour revisiter la pièce Möbius avec plus de 100 artistes issus du collectif d'acrobates, du Ballet de l'Opéra national de Lyon et de la Maîtrise de Radio France pour donner corps aux murmurations, ces vols spectaculaires d'oiseaux.

Jean-Benoît Dunckel, cofondateur du groupe Air, écrit la musique de ce spectacle monumental alliant la chorégraphie, la musique, le chant et l'acrobatie.



© Mélissa Waucquier

Producteur délégué : Chaillot – Théâtre national de la Danse

Coproduction : Opéra de Lyon, Les Nuits de Fourvière, Centre des monuments nationaux, Radio France et La Compagnie XY.

Dates et horaires : 16, 17 et 18 juillet 2024 à 20h

Tout public

Réservation : Ouverture de la billetterie en ligne le 27 juin.

CONCERT

Deux concerts exceptionnels de l'Orchestre de Chambre de Paris, dirigés par Thomas Hengelbrock, sont proposés au Panthéon le 7 septembre, la veille de la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques, avec au programme des œuvres de deux compositeurs atteints tardivement de surdit , Beethoven et Faur .

Programme :

Beethoven, Quatuor   cordes n 15 en la mineur, op. 132

« *Heiliger Dankgesang eines Genesenen an die Gottheit in der lydischen Tonart* ».

Troisi me mouvement. Version pour orchestre   cordes par David Robert Coleman.

Faur , Requiem, op. 48



© Joachim Bertrand

Distribution :

Katharina Konradi, soprano

Konstantin Krimmel, baryton

Thomas Hengelbrock, direction

Balthasar-Neumann-Chor

Orchestre de chambre de Paris.

Dates et horaires : 7 septembre   18h30 et 21h.

Tout public

R servation :

www.orchestredechambredeparis.com/concert/ouverture-au-pantheon/



Journal de l'exposition

Histoires Paralympiques. De l'intégration sportive à l'inclusion sociale (1948-2024)

Commissaire : Anne Marcellini, Sylvain Ferez

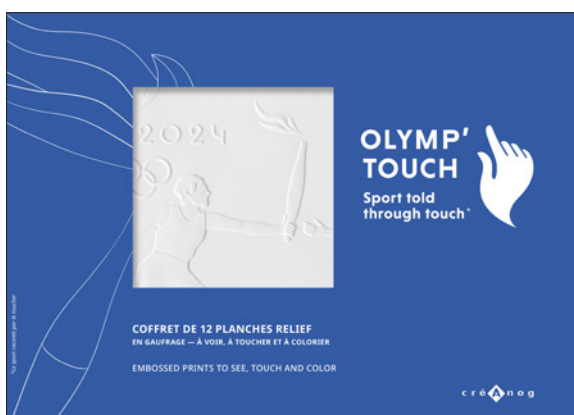
Conseiller scientifique : Pierre-Olaf Schut

Exposition du 11 juin au 29 septembre 2024 (Panthéon)

« Journal des expositions »

20 pages

Prix : 8 €



Olymp' Touch

Sport told through touch

Dans cet ouvrage exceptionnel présenté par Créanog et les Éditions du Patrimoine, la technique d'impression en relief offre une expérience immersive invitant les lecteurs à plonger au cœur de l'action, chaque détail étant méticuleusement traité pour susciter une expérience sensorielle unique reliant le regard et le toucher. Cette innovation technique et artistique permet aux lecteurs de ressentir l'énergie des performances sportives comme jamais auparavant.

12 planches révèlent l'essentiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : leurs emblèmes, le relais de la flamme, la cérémonie d'ouverture à Paris, mais aussi des disciplines extraordinaires ; le sprint, le saut en hauteur, le plongeon, le surf, l'équitation, le judo, la gymnastique artistique, la boccia ou encore le goalball.

Un QR code sur la couverture donne accès à un texte pour chaque planche, un complément d'informations sur le contexte et l'histoire pour une expérience polysensorielle de la lecture.

De Laurent Nogues, Gaëlle Dupré, Hoëlle Corvest et Christian Bessigneul.

Prix : 60 € / 12 planches relief en gaufrage

Éditions du Patrimoine

Parution : Juin 2024

L'exposition est lauréate de l'appel à projets « Inspiration, Création et Handicap » et bénéficie du soutien de Paris 2024 et du ministère de la Culture.

Cette exposition bénéficie du soutien du groupe Safran, du Fonds Handicap & Société, et de la Fondation Visio pour l'aide aux enfants et aux adultes déficients visuels.

 **SAFRAN** est un groupe industriel et technologique français, présent au niveau international dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. Depuis de nombreuses années, Safran mène une politique handicap pour intégrer ou maintenir des collaborateurs porteurs de handicap sur le marché du travail et ainsi contribuer à l'égalité des chances. Dans ce cadre, chaque année, des personnes porteuses de handicap rejoignent le Groupe.



Le Fonds Handicap & Société par Intégrance est une fondation fondée par la Mutuelle Intégrance qui a vocation à améliorer la place des personnes handicapées dans la société et à agir, tant dans le domaine de la santé que dans le secteur social et médico-social en :

- facilitant la vie quotidienne des personnes handicapées ;
- participant à une meilleure intégration des personnes handicapées ;
- proposant des pistes de réflexion pour l'accès aux soins ;
- favorisant la recherche médicale ;
- soutenant les associations dans leurs actions, etc.



La Fondation VISIO, reconnue d'utilité publique depuis sa création en 2011, vient en aide aux enfants et aux adultes déficients visuels. Ces axes d'intervention sont :

- Contribution et soutien à la recherche médicale clinique.
- Contribution et soutien à des actions visant à améliorer l'autonomie, le quotidien et la qualité de vie des personnes déficientes visuelles.
- Contribution et soutien à des programmes d'activités culturelles et pédagogiques visant à favoriser le lien, l'émancipation sociale des personnes aveugles ou malvoyantes

Le Centre des monuments nationaux, avec ses cent-dix monuments datant de la Préhistoire au XX^e siècle, est souvent là où on ne l'attend pas. Il crée de nouveaux usages pour ses monuments, offre à ses onze millions de visiteurs annuels une programmation artistique et culturelle ambitieuse et inédite, partage ses expertises avec le monde professionnel, notamment grâce à l'Incubateur du Patrimoine qui soutient et accompagne les start up du patrimoine.

Cette année encore, le Centre des monuments nationaux surprend, en s'inscrivant résolument dans le mouvement olympique, avec une programmation illustrant la grande richesse de ce que les équipes de l'établissement ont conçu sur l'ensemble du territoire pour accompagner les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Réalisant un véritable tour de France, la Flamme Olympique traversera près de vingt des monuments emblématiques du CMN, dont **le Panthéon**.

Quant à La Flamme Paralympique, suite à son arrivée sur les côtes françaises à Calais, elle se divisera en 12 Flammes réparties aux confins de l'Hexagone. Elles symboliseront l'énergie des 12 jours des premiers Jeux Paralympiques d'été en France : la journée d'allumage de la vasque le 28 août 2024 et les 11 jours de compétition. Ces Flammes brilleront au sein de certains sites et jardins du Centre des monuments nationaux, à savoir : **Les tours de la Cathédrale de Chartres et de la cathédrale d'Amiens, le domaine national de Saint-Cloud, la basilique cathédrale de Saint-Denis, la colonne de juillet, place de la Bastille, l'Hôtel de Sully, et l'Hôtel de la Marine**.

La cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, sur la Seine, permettra quant à elle un éclairage planétaire à **la Conciergerie, à la Sainte-Chapelle et aux tours de Notre-Dame**.

Le Centre des monuments nationaux a souhaité aussi s'impliquer dans l'Olympiade Culturelle : il proposera notamment trois créations artistiques exceptionnelles pour **l'Abbaye du Mont Saint-Michel** (*La tentative du ciel* par la Compagnie Hors-Surface), **le Château d'If** (*Room with a view* de la Compagnie La Horde avec les élèves du ballet national de Marseille et la compagnie Grenade) et **le Château**



Flux-marins au château d'If © Miguel Chevalier

et les remparts de Carcassonne (*Les Guetteurs d'horizon* par la Compagnie Retouramont).

La riche programmation orchestrée par le Centre des monuments nationaux investit les grands monuments parisiens tels **le Panthéon** (le spectacle de danse *Möbius Morphosis* de Rachid Ouramdane & la Compagnie XY en partenariat avec Chaillot – Théâtre national de la Danse, mais aussi un concert de l'Orchestre de Chambre de Paris à la veille de la clôture des Jeux paralympiques) et **l'Hôtel de la Marine** (Fresque lumineuse et participative sous la direction artistique de Muma Soler) et des sites remarquables dans toute la France.

Enfin, les éditions du Patrimoine, maison d'édition du Centre des monuments nationaux, ont publié fin 2023 un beau livre sur le patrimoine du sport de l'Antiquité à nos jours et consacreront un volume de la collection Carnets d'architecture à l'architecture olympique en France de 1924 à 2024.



Selon la volonté de Louis XV, l'église Sainte-Geneviève est construite au centre de Paris entre 1764 et 1790. Le 4 avril 1791, l'Assemblée constituante décide de la transformer en Panthéon. La crypte y accueillera désormais les sépultures des grands hommes de la nation. Après Voltaire et Rousseau, ce sont les grands serviteurs de l'Etat, proches de Napoléon, qui y seront inhumés au début du XIX^e siècle. Depuis 1885, année de la mort de Victor Hugo, y reposent celles et ceux qui ont mérité la reconnaissance de la patrie par leur engagement citoyen ou leur défense des valeurs républicaines, tels Victor Schœlcher, Louis Braille, Jean Moulin, Marie Curie, Joséphine Baker ou encore Missak Manouchian.

Construit par l'architecte Soufflot (1713-1780), le monument est une manifestation du style néoclassique, très marqué par l'influence de l'Antiquité (fronton, plan en croix grecque, colonnes corinthiennes). Eminent architecte des Lumières,

il propose en effet une ambitieuse synthèse de l'art antique, de l'art gothique et de la Renaissance, qui le relie aux grands architectes du XVI^e siècle.

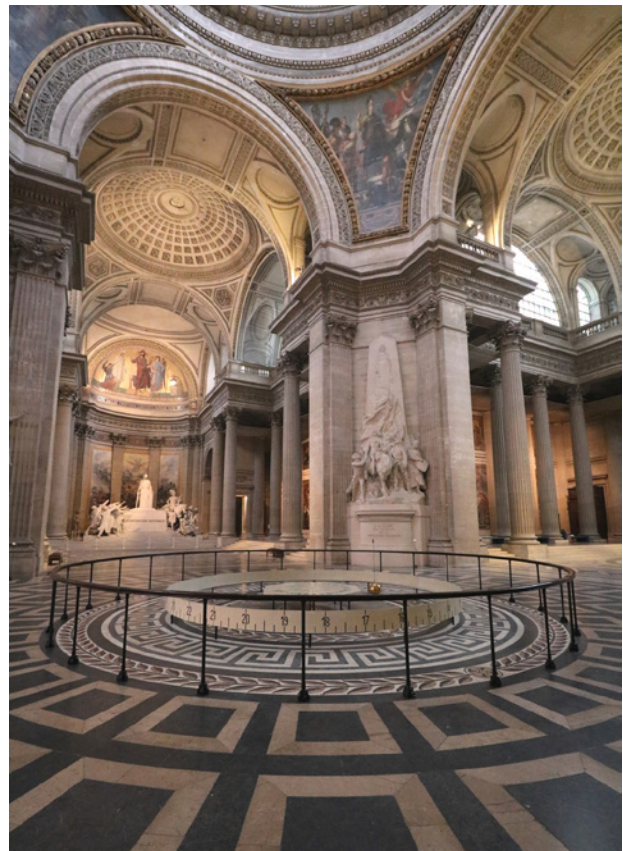
Les décors sont constitués de grandes toiles marouflées de la deuxième moitié du XIX^e siècle (Pierre Puvis de Chavannes ou Jean-Paul Laurens notamment) et de groupes sculptés du début du XX^e siècle. En 2020, à l'occasion de la panthéonisation de Maurice Genevoix, le Panthéon s'est enrichi de nouvelles œuvres, visuelles et sonores, commandées d'une part au plasticien Anselm Kiefer et d'autre part au compositeur Pascal Dusapin.

Le Panthéon accueille aussi le pendule de Foucault. Cette expérience scientifique installée par Foucault lui-même en 1851 est constituée d'une sphère métallique de 47 kg suspendue à un fil de 67 mètres. Elle démontre la rotation de la terre sur elle-même.

Le Panthéon est ouvert à la visite, animé et restauré par le Centre des monuments nationaux.



Panthéon, façade occidentale © Gilles Codina - CMN



Pendule de Foucault - © François Pournin

Accessibilité du monument

L'accès au Panthéon est gratuit ou facilité pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, sur présentation d'un justificatif en vigueur.

Le parcours de visite du Panthéon est réparti en 3 niveaux :

- La nef, accessible via une rampe PMR. Les bas-côtés de la nef sont accessibles aux personnes à mobilité réduite via une plate-forme élévatrice.
- La crypte, située en sous-sol (40 marches). Une visite virtuelle de la crypte est proposée aux personnes à mobilité réduite dans la nef.
- Le panorama, ouvert d'avril à octobre, situé dans les hauteurs (200 marches).

Pour le confort de visite, des assises et bancs jalonnent le parcours.

Des dispositifs d'aides à la visite

Des dispositifs favorisant la connaissance et la compréhension du monument sont proposés dans le parcours de visite du monument :

- Dépliant de visites disponible en 11 langues,
- Catalogue de visite en braille, disponible en prêt sur demande à l'accueil du Panthéon (collection « Sensitinéraire », Editions du patrimoine)
- Appareils audioguidés en location, dont un parcours en audiodescription
- Bornes et maquettes tactiles du Panthéon et de son quartier, ainsi que plans de circulations tactiles, légendés en gros caractères et codes en couleurs, accompagnés de vidéos LSF/LSI

- Dans la crypte : cartels numériques biographiques adaptés (taille des caractères et contrastes personnalisables), dispositif tactile et sonore dédié à Louis Braille ainsi que bancs munis de casques individuels diffusant des extraits de discours d'entrée au Panthéon.

Des prestations adaptées

Qu'ils se présentent en individuels ou en groupes préconstitués, pour une visite libre ou encadrée, les visiteurs en situation de handicap peuvent se voir proposer, en fonction de leur handicap et des dispositifs prévus, une prestation dédiée et adaptée répondant à leurs besoins.

- **Des visites commentées** : Il est possible de suivre une visite commentée par un agent du Panthéon pour tout public individuel, sans réservation. Ces visites sont proposées selon la disponibilité de l'équipe du monument. Elles se limitent au niveau principal de l'édifice, accessible aux personnes en fauteuil. Elles durent 45mn et donnent un aperçu général de l'histoire du monument, de son architecture, de son programme décoratif, du pendule de Foucault et des Grands Hommes.
- **Des visites guidées sur réservation** : Un conférencier propose une visite détaillée du monument qui tient compte de la programmation culturelle, des besoins et des attentes des groupes. Des visites adaptées, projets « sur mesure » ou programmes d'activités spécifiques peuvent également être étudiés et mis en place avec le service éducatif ou en individuel. Des visites-conférences en LSF sont proposés aux groupes ou aux individuels, sur réservation.

INFOS PRATIQUES

Accès : Transport en commun : Métro Lignes 7 et 10 - RER B, station Luxembourg

Places de parking proches (sous réserve de disponibilité) : à destination des titulaires de macaron GIG ou GIC ou « carte européenne de stationnement », des places de stationnement sont situées N°5 rue Clotaire ; N°21 rue Clovis ; N°39 place sainte Geneviève 75005 Paris.

CONTACT

Public sourd :

public.sourd@monuments-nationaux.fr

Renseignements, réservations :

reservations.panthéon@monuments-nationaux.fr

Louis Braille

Louis Braille (1809-1852) a perdu la vue à l'âge de trois ans à la suite d'un accident. Malgré ce handicap, il développe dès l'âge de 15 ans, un système d'écriture tactile basé sur des points en relief, connu sous le nom de braille, qui permet aux personnes aveugles de lire et d'écrire. Son invention a révolutionné l'éducation et l'accessibilité pour les personnes aveugles dans le monde entier. En reconnaissance de son immense contribution, ses restes ont été transférés en 1952 au Panthéon dont le fronton arbore « Aux grands hommes, la partie reconnaissante ». Il y repose aux côtés d'autres personnalités illustres de l'histoire française, symbolisant ainsi son impact durable sur la société.



Sans titre. Tirage argentique (reproduction), 1966. Collections du Musée national du Sport, Nice



Sans titre. Tirage argentique (reproduction), 1966. Collections du Musée national du Sport, Nice



Marc Cinello. Jeu de basket-ball en fauteuil. Tirage argentique (reproduction), 1966. Collections du Musée national du Sport, Nice



Les Jeux para-olympiques de Tokyo. La délégation française. Tirage argentique (reproduction), 1964. Collections du Musée national du Sport, Nice



Les Jeux para-olympiques de Tokyo. Le Japonais Toshio Aono prêtant serment au cours de la cérémonie d'ouverture. Tirage argentique (reproduction), 1964. Collections du Musée national du Sport, Nice



Les Jeux para-olympiques de Tokyo. Deux athlètes japonais portant le drapeau des Stoke Mandeville Games. Tirage argentique (reproduction), 1964. Collections du Musée national du Sport, Nice



Photographie du tournage du film *La Nuit ensoleillée*. Saut en hauteur. Tirage argentique (reproduction), 1981. Collections du Musée national du Sport, Nice



Ballon et lunettes de torball/goalball. Fabricant : Bollée. Années 2000-2010. Collections du Musée national du Sport, Nice, MNS



Photographies du tournage du film *La Nuit ensoleillée*. Portrait d'un tireur à l'arc et caméraman. Tirages argentiques (reproductions), 1981. Collections du Musée national du Sport, Nice



La Nuit ensoleillée. Affiche (reproduction), 1981. Collections du Musée national du Sport, Nice



Les Jeux para-olympiques de Tokyo. La délégation française alignée derrière son drapeau. Tirage argentique (reproduction), 1964. Collections du Musée national du Sport, Nice



Babacar Niang,
Jeux paralympiques de Tokyo 2020
© OIS - Thomas Lovelock



Arnaud Assoumani,
Jeux paralympiques de Tokyo 2020
© OIS - Simon Bruty



Coupe de France 2023 de Cécifoot © Ykellerman



Léa Ferney
Jeux paralympiques d'Athènes 2004
© OIS - Joe Toth



Cécifoot, Tokyo 2020 © Ykellerman



Radar, numéro 370
11 mars 1956
Collection privée



Vainqueur d'une course aux Jeux paralympiques de Séoul 1988. Tirage argentique (reproduction), 1988. Collections du Musée National du Sport, Nice



Charles-Antoine Kouakou
Jeux paralympiques de Tokyo 2020
© OIS - Thomas Lovelock



Didier Riedlinger, champion paralympique, s'avancant sur la neige en dual-ski. Carte publicitaire (reproduction), 1994. Collections du Musée National du Sport, Nice



Affiches des Jeux paralympiques de Sydney 2000. Collections du Musée National du Sport, Nice

Panthéon
Place du Panthéon
75005 Paris
01 44 32 18 00

<https://www.paris-pantheon.fr/>

 www.facebook.com/pantheondepatis

 www.instagram.com/pantheon.paris

Modalités de visite

Réservation conseillée sur le site [Panthéon, Paris \(monuments-nationaux.fr\)](https://www.paris-pantheon.fr/)
Nombre de visiteurs limité.
Les visiteurs sont invités à consulter en amont de leur visite le site [Panthéon, Paris \(monuments-nationaux.fr\)](https://www.paris-pantheon.fr/) où les modalités de visite sont mises à jour.

Horaires

Ouvert tous les jours
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 10h - 18h30
Du 1^{er} octobre au 31 mars : 10h - 18h
Dernier accès 45 minutes avant la fermeture.

Fermeture : 1^{er} mai.

Tarifs

Tarif individuel : 13 €
Tarif Groupe : 9 €

Gratuité
Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)
18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne)
1^{er} dimanche du mois de janvier à mars et de novembre à décembre
Personne handicapée et son accompagnateur
Demandeur d'emploi, sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, bénéficiaires RMI, RSA, aide sociale
Journalistes

Billet jumelé Basilique Saint-Denis + Panthéon :
Tarif individuel 16€
Tarif groupe 13 €

Tarifs groupe scolaire

En visite libre 40€

En visite pédagogique

Parcours découverte (1h30): 90€/40€ (REP/ZEP) 35 élèves max et 5 accompagnateurs inclus
Parcours découverte champ social (1h30): 40€ - 20 personnes max

Visite-atelier (2h): 130€/60€ (REP/ZEP) 35 élèves max et 5 accompagnateurs inclus
Visite-atelier champ social (2h): 60€ - 20 personnes max

Offre de visite

Document de visite disponible en 12 langues (français, allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe et coréen)

Audio-guide disponible en 11 langues (français, allemand, anglais, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, polonais, portugais et russe)

Bornes tactiles interactives

Livret-jeu pour les enfants à télécharger

Application de visite

Visite du panorama ouverte du 1^{er} avril au 30 septembre

Tarifs: 3,50€ en supplément du billet d'entrée (gratuit pour les bénéficiaires de la gratuité)

Accès

En transport en commun : Métro ligne 10 / RER B / Bus lignes 21, 27, 38, 82, 84, 85, 89 Station Vélif' N°5032 (Panthéon-Valette)
En voiture: Boulevard Saint-Michel puis rue Soufflot



Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est l'établissement public chargé de la conservation, la restauration et l'animation de plus de 100 monuments historiques et jardins répartis sur tout le territoire.

Dans leurs écrins de nature ou en cœur de ville, des sites archéologiques et préhistoriques, des abbayes médiévales, des châteaux forts, des villas modernes, des tours ou trésors de cathédrales, illustrent la diversité de cet ensemble de monuments.

Une programmation riche de plus de 400 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle attire chaque année plus de 11 millions de visiteurs : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

Au sein des monuments, des équipes passionnées ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.

Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.

Pour prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 80 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du Patrimoine.


Un programme d'abonnement annuel



« Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

➤ passion.monuments-nationaux.fr

Retrouvez le CMN sur

 Facebook : [@leCMN](https://www.facebook.com/leCMN)

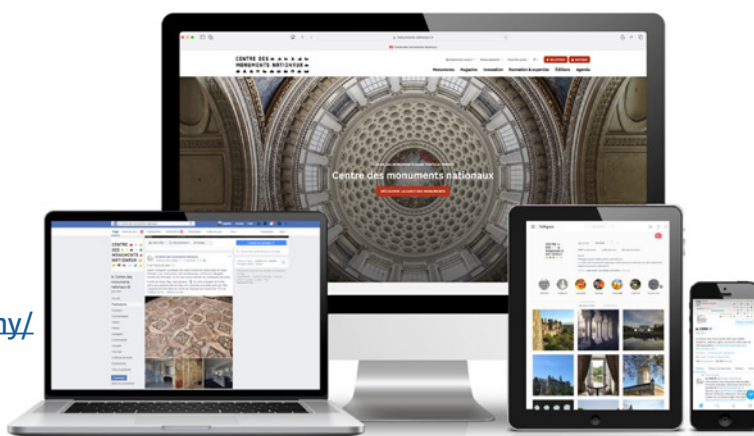
 X : [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)

 Instagram : [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)

 YouTube : [@leCMN](https://www.youtube.com/leCMN)

 LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux

 TikTok : [@le_cmn](https://www.tiktok.com/@le_cmn)



the 1990s, the number of people in the UK who are employed in the public sector has increased from 10.5 million to 12.5 million (12.5% of the population).

There are a number of reasons for this increase. One is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

Another reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A third reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A fourth reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A fifth reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A sixth reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A seventh reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

An eighth reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A ninth reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A tenth reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A eleventh reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.

A twelfth reason for the increase is that the public sector has become a more important part of the economy. The public sector has grown from 10.5% of the economy in 1990 to 15.5% in 2000. This is due to a number of factors, including the fact that the public sector has become a more important part of the economy.